

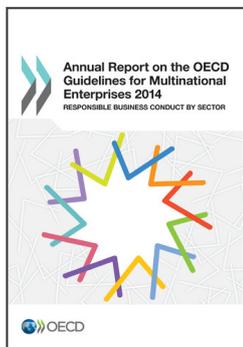
Avant-propos

*P*our beaucoup de gens, la mondialisation se résume aux investissements internationaux effectués par les entreprises multinationales. Or, promouvoir une conduite responsable de la part de ces entreprises constitue un vrai défi, parce que leurs activités sont souvent à cheval sur plusieurs dizaines de pays et ont pour cadres des centaines d'environnements culturels, juridiques ou réglementaires différents.

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ont pour vocation d'aider les entreprises, les organisations syndicales et les ONG à relever ce défi en offrant un cadre mondial pour une conduite responsable des entreprises couvrant tous les domaines de la déontologie des entreprises, de la fiscalité à l'environnement en passant par la concurrence, la publication d'informations, la lutte contre la corruption, l'emploi ou encore les droits de l'homme. Le respect des Principes directeurs par les entreprises est certes volontaire et il n'est pas juridiquement contraignant, mais les gouvernements adhérents se sont engagés à les promouvoir et à asseoir leur influence parmi les entreprises implantées sur leur territoire ou exerçant leurs activités à partir de celui-ci.

Le présent Rapport annuel, le quatorzième du genre, décrit les activités entreprises afin de promouvoir le respect des Principes directeurs pendant la période de mise en œuvre entre juin 2013 et juin 2014. Cette période comprend le deuxième Forum mondial sur la Conduite responsable des entreprises, une année intense d'apprentissage par les pairs et des activités de promotion, un rapport des résultats réussis par médiation grâce aux circonstances spécifiques et l'élaboration de nouveaux conseils des diverses parties prenantes pour l'exercice de devoir de diligence dans un certain nombre de secteurs.

Le rapport annuel a été approuvé par les Points de contact nationaux et par le Comité de l'investissement. Les documents ayant servi à la rédaction de cette publication ont été préparés par Mme Marie-France Houde, précédente Chef des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Tihana Bule, Économiste et Analyste des politiques, Mari-lou Dupont, Consultante juridique, Lark Waters, Consultante, Tyler Gillard, Chef des projets par secteur, Coralie David, Analyste des politiques, Hannah Koep-Andrieu, Consultante, Barbara Bijelic, Experte juridique junior et Shivani Kannabhiran, Analyste des politiques, dans la Division de l'investissement, dirigée par John Davies de la Direction des Affaires financiers et des entreprises.



Extrait de :

Annual Report on the OECD Guidelines for Multinational Enterprises 2014

Responsible Business Conduct by Sector

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/mne-2014-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Avant-propos », dans *Annual Report on the OECD Guidelines for Multinational Enterprises 2014 : Responsible Business Conduct by Sector*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/mne-2014-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.